L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: [illegible] Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 18 AOUT 1878.

Chronique de l'Exposition.

LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

On lit dans la *Patrie* du 4 juillet :

Dans un premier article, nous n'avons fait qu'indiquer la maison Pleyel, Wolff et Cie., nous réservant naturellement de revenir sur un établissement industriel des plus considérables et dont la réputation est devenue universelle.

Nous laisserons de côté les phrases ornementées, inutiles d'ailleurs pour une maison qui n'a nul besoin d'éloges, car son mérite s'affirme amplement par ses travaux importants. Contentons-nous donc de faire l'historique de ce grand établissement à la fois industriel et artistique.

MM. Pleyel étaient éditeurs de musique à la fin du siècle dernier. Leur maison, forte importante en ce genre, avait édité, entre autres œuvres, celles de Haydn, Ignace Pleyel, etc.

Au commencement de ce siècle, ils commencèrent à fabriquer des pianos, et, dès le début, leurs instruments furent classés parmi les meilleurs. C'était préluder à tous les succès qui devaient suivre ceux des fondateurs intelligents de cette maison et de l'habile industriel qui était appelé à leur succéder.

Laissons parler ici les notes officielles des diverses expositions. Ce simple détail vaudra mieux que nos éloges et prouvera aux industriels qui ont su mériter ces glorieuses récompenses :

En 1827, la médaille d'or ;

En 1834, la médaille d'or et la décoration de la Légion d'honneur, accordée à M. Pleyel ;

En 1839, la médaille d'or ;

En 1844, la médaille d'or ;

En 1849, M. P[illegible] choisi comme délégué par les [illegible] de Paris, et les produits de sa fabrique sont [illegible] concours ;

(Nous faisons ici un point d'arrêt pour signaler la mort de M. Pleyel, [illegible] 1855, époque à laquelle M. Wolff devint le chef de la maison.)

En 1855, à l'Exposition universelle de Paris, une médaille d'honneur ;

En 1862, à l'Exposition universelle de Londres, une *prize medal* et la décoration de la Légion d'honneur, accordée à M. Auguste Wolff, membre suppléant du jury international ;

En 1867, à l'Exposition universelle de Paris, la maison Pleyel, Wolff et Cie. est mise hors de concours, M. A. Wolff ayant été nommé membre associé du jury.

On voit que ce dernier, qui avait été, d'ailleurs, l'élève et l'associé du fondateur de la maison pendant plusieurs années, avant d'en devenir le successeur, était digne de recueillir son héritage de gloire et d'honneur.

La maison Pleyel, Wolff et Cie. occupe plus de six cents ouvriers et fabrique annuellement de 2,500 à 3,000 pianos. L'usine principale, située à Saint-Denis, renferme l'outillage spécial le plus complet, mû par une machine à vapeur de 50 chevaux.

Les bois, séchés lentement, avec tous les soins et les précautions que réclame une fabrication aussi délicate que celle du piano, sont emmagasinés en quantité suffisante pour n'être employés qu'après le temps nécessaire à leur parfaite dessication. Le temps varie de un à cinq ans. Dans un magasin spécial sont renfermés les bois parfaitement secs déjà et qui attendent, à l'état de morceaux séparés, d'être assemblés pour composer le piano. Le magasin renferme à lui seul la valeur de 300 pianos.

La valeur des bois d'approvisionnement dépasse un million de francs.

Les travaux divers et inventions de la maison consistent particulièrement en ceux-ci :

Echappement double, propriété particulière de la maison Pleyel, Wolff & Cie;

Le pédalier crée pour faciliter aux organistes l'étude de la pédale;

Le piano-bureau, pour les compositeurs;

Clavier transpositeur, s'appliquant à tous les genres de pianos indifféremment et transposant dans tous les tons, chose impossible par d'autres procédés;

Pédale tonale (en harmonique) qui permet aux pianistes de faire tous les traits possibles, diatoniques ou chromatiques, en ne laissant vibrer que les notes de l'harmonie, ou bien celles qui leur conviennent.

Pianos à queue et droits avec consolidation de fer forgé, ce qui évite les dangers de rupture et rend en même temps le piano moins lourd—(système particulier à la maison Pleyel, Wolff & Cie.)

La maison ne s'est pas contentée de prouver son habileté de premier ordre dans tout ce qui touche à la facture des pianos; elle a aussi témoigné d'un esprit de philanthropie que nous aimons à signaler.

Voici les diverses institutions qu'elle a fondées pour les ouvriers :

Caisse de secours, en cas de maladie; un médecin attaché à la maison; médicaments fournis gratuitement aux ouvriers;

Pension de retraite pour les ouvriers les plus anciens et les plus méritants (365 francs par an, sans retenue sur le salaire);

Caisse de prêt sans intérêt;

Orphéon, société chorale;

Bibliothèque de 3,000 volumes;

Apprentissage de 40 jeunes gens;

Ecoles (avec une chapelle), une pour les enfants des ouvriers, une pour les apprentis, avec gymnase. L'école des enfants est tenue par trois sœurs de charité;

Quatre bourses à l'école fondée par la chambre de commerce, avenue Trudaine;

Société d'archers.—Chaque année, il y a distribution de prix aux enfants de l'école et aux apprentis.

On conçoit que des ouvriers traités aussi paternellement par de tels patrons, tiennent à leur donner [illegible] concours dévoués et intelligents, et concourir avec zèle et ardeur, chacun dans la mesure de leur talent, à la prospérité d'un établissement qui peut être cité comme modèle et qui nous paraît tout à fait sans rival.

LE SHAH DE PERSE.

Nasser-Eddin est de retour dans ses Etats. Samedi, il était à Recht et s'apprêtait à s'embarquer sur la mer Caspienne, afin d'éviter la fatigue d'un voyage dans les montagnes qui séparent Recht de Téhéran.

A propos du shah de Perse, nous trouvons dans l'ouvrage de M. G. Rivet, *Victor Hugo chez lui*, des anecdotes bien intéressantes sur ce despote oriental.

En Angleterre, au dîner officiel que lui donna le prince de Galles, le shah remarque le duc de S...., un des plus riches lords anglais, et, le désignant au prince, il lui dit :

—Vous allez lui faire couper la tête?

—Pourquoi donc? répondit le prince étonné.

—Mais pour lui prendre son argent, reprit le barbare de l'air le plus naturel du monde.

Victor Hugo nous raconte bien d'autres histoires.

Quand le shah monta sur le trône, à la mort de son père, il avait un tout jeune frère. Pour ne redouter plus tard ni complots ni rivalités, il résolut de se débarrasser de cet enfant et donna tout simplement l'ordre d'assassiner.

Dans le palais vivait, auprès des jeunes princes, un vieux précepteur qui les avait élevés. Le cœur du vieillard s'attendrit sur le sort qui menaçait son plus jeune élève; il l'aimait tendrement et résolut de le sauver. Il alla trouver le shah et lui dit :

—Sire, je me charge de te débarrasser de ton frère.

—Va, dit le shah.

Le précepteur sort, cherche l'enfant, qui jouait dans les jardins, l'appelle, le couvre de caresses, pleure même sur sa tête, puis, d'un coup rapide, lui enfonce ses pouces dans les yeux et les fait jaillir hors des orbites.

Cette horrible exécution accomplie, il retourne vers le shah et lui dit :

—Sire, te voilà délivré; jamais l'enfant ne pourra régner, car la loi dit qu'il faut un voyant pour conduire les autres. Il est aveugle.

C'est ainsi que le shah inaugura son règne.

Après la prise d'une ville ennemie, le shah faisait son entrée triomphale, et, comme d'autres se font présenter les clefs de la ville, il se fit apporter, sur des plateaux, trente livres pesant d'yeux arrachés aux principaux habitants.

Une autre fois, des malheureux avaient conspiré contre cet aimable maître. Il les fit saisir, traîner sur la place publique; là, on leur arracha toutes les dents; puis, à coup de marteau, le bourreau les leur enfonça dans le crâne en dessinant, avec des clous humiliés, le nom du shah, le souverain tout-puissant.

Voilà l'histoire de l'homme à qui la République française et les souverains d'Europe ont donné l'hospitalité.

—On signale au *Mémorial* de Pau un phénomène de végétation des plus curieux.

Dans un champ appartenant au sieur Laboureade et situé dans la commune d'Uzein, canton de Lescar, se trouve un pied de vigne qui ne compte pas moins de 300 grappes de raisins d'excellente qualité et de la plus belle venue.

GARIBALDI.

L'éditeur Dentu vient de mettre en vente une très intéressante biographie de Garibaldi, par le général Bordone, racontant sa vie, ses aventures, ses combats. Ce qui touche le plus dans cette histoire, ce sont les traits qui montrent Garibaldi sous son aspect profondément humain.

Voici une anecdote, entre autres, qui se passe de commentaires; il est difficile de la lire sans émotion :

"Un soir de l'année 1861, pendant que avec quelques amis qui étaient venus se reposer auprès de lui des fatigues de la dernière campagne, il achevait une partie de boules sur la petite esplanade qui est devant la façade de sa maison, son berger sarde vint à rentrer avec le troupeau.

"Garibaldi connaissait toutes les bêtes de son troupeau et leur avait donné des noms; il les regardait rentrant à l'étable, lorsqu'il s'aperçut qu'une d'elles avait mis bas sans que son agneau fût auprès de la mère ni sur les bras du berger; il demanda à celui-ci l'explication de ce fait.

"Le berger répondit que l'agneau s'était égaré, et qu'il l'avait vainement cherché pendant longtemps.

"—Oh! la pauvre petite bête, dit le général. Elle va devenir la proie des fauves; messieurs, allumons un cigare et allons à sa recherche; à nous tous, nous le retrouverons certainement.

"La nuit tombait, et une promenade au milieu de cet amas informe de blocs granitiques, sans sentiers tracés, qui forme l'île de Caprera, n'eût pas été sans dangers si l'on ne s'était muni de lanternes; et voilà les anciens officiers de Rio-Grande, de Montevideo, de Rome, de Varese, de Calatafimi et du Volturne allant à la suite de leur général à la recherche de l'agneau.

"On ne trouvait rien; Garibaldi avait beau imiter le bêlement de la mère, pas de réponse.

"Il y avait plus d'une heure que cela durait, la nuit était obscure et plus d'un éclaireur était resté en route ou avait déjà regagné l'habitation.

"—Allons, il faut y renoncer, dit Garibaldi, qui regrettait peut-être d'avoir causé à ses amis une fatigue inutile. Rentrons; le pauvre petit est déjà dévoré sans doute.

"Et l'on regagna le logis.

"Le lendemain matin, l'ami qui avait l'habitude d'entrer dans la chambre du général dès quatre heures, avant le jour, fut fort étonné en arrivant de le trouver profondément endormi; il se retira sans bruit et se mit à fumer sur l'esplanade un de ces longs cigares de Nice que le général trouvait supérieurs à tous les autres.

"Au bout d'une demi-heure il revint; le général dormait encore. Ça lui paraissait bien étonnant, car, à Caprera comme au camp, Garibaldi est toujours le premier éveillé : il se décida à rallumer un second cigare et attendit une autre demi-heure.

"Garibaldi dormait toujours.

"Oh! pour le coup, il fallait qu'il fût arrivé quelque chose d'extraordinaire,—l'ami n'y tint plus et fit à dessein un peu de bruit.

"Le dormeur s'éveilla en sursaut, et ses premières paroles furent :

"—Est-ce qu'on est déjà réveillé dans la maison?

"—Non, général, moi seul.

"Eh bien!—dit rapidement Garibaldi, en allongeant le bras sous son édredon et en ramenant un petit agneau,—allez bien vite le rapporter à sa mère, elle doit être bien inquiète."

"Il paraissait honteux de ce qu'il avait fait, et voulait qu'on l'ignorât dans son entourage.

"Sur la table de nuit, il y avait une soucoupe au fond de laquelle était encore un peu de lait.

"Cet homme qui avait composé des vers que Dante eût signés, pendant qu'on lui donnait la torture en Amérique; cet homme qui, pour reprendre la villa Corsini, avait envoyé à une mort certaine des milliers de soldats, et qui, dans cent batailles, n'avait pas plus ménagé la vie de ses volontaires que la sienne, n'avait pu se faire à l'idée d'abandonner un pauvre petit animal: il avait laissé s'endormir tous ses compagnons, était sorti seul et sans bruit, avait retrouvé l'agneau transi de froid et à moitié mort, l'avait rapporté à la hâte et ne s'était endormi lui-même qu'après l'avoir gorgé de lait et réchauffé sous son édredon."

N'est-ce pas que cette histoire a comme un parfum virgilien, et qu'elle est contée avec bien de la simplicité et du goût?

L'ORDRE DE LA JARRETIERE.

On sait que Lord Beaconsfield ainsi que Lord Salisbury sont nommés tous deux chevaliers de l'ordre de la Jarretière.

On connaît la légende: la comtesse de Salisbury ayant perdu sa jarretière dans une fête donnée par Edouard III, ce prince ramassa le ruban bleu en s'écriant: "*Honni soit qui mal y pense!*" paroles qui servirent de devise à l'ordre de chevalerie institué, en 1334, à l'occasion de ce petit événement.

Une autre légende, plus probable, fait fonder la Jarretière par ce même Edouard III après la bataille de Crécy où, pour être suivi de ses chevaliers, il avait arboré un ruban bleu au bout d'une lance; enfin voici que surgit une troisième légende, celle d'un vieux chroniqueur, Roger de Hovenden, qui prétend que l'ordre a été établi cent cinquante ans avant le règne d'Edouard III, par le roi Richard, en Sicile, à l'occasion de ses fiançailles avec la reine Bérangère. Vingt-quatre chevaliers s'engagèrent à escalader les murs de Saint-Jean d'Acre et, afin de pouvoir les distinguer des autres combattants, le roi les autorisa à porter à la jambe gauche une bande de cuir bleu. Ils furent nommés, dès lors, chevaliers de la Bande bleue et se placèrent sous la protection de Saint-Georges.

Quoiqu'il en soit de ces diverses origines, les statuts réguliers, encore en vigueur aujourd'hui, constatent que l'ordre a été fondé en 1349. En dehors des princes de la famille royale et des membres étrangers, le nombre des chevaliers avait été limité à vingt-six, et je ne crois pas qu'il y ait eu de modifications à cet article. Presque tous les souverains, y compris le Schah de Perse, font partie de l'Ordre — et sauf lord Palmerston et le prince Albert, tous les chevaliers de la Jarretière anglais ont appartenu à la noblesse haute.

Les insignes de l'ordre sont un ruban bleu foncé et moiré s'attachant au dessous du genou gauche, avec une boucle d'or. Sur ce ruban est brodée en or la devise *Honni soit qui mal y pense*. Un autre ruban très large, de même couleur que le premier, se porte en sautoir de l'épaule gauche à la hanche droite, et à ce ruban est suspendu l'écusson enrichi de diamants représentant saint Georges, patron des chevaliers; autour de l'écusson s'enroule la jarretière avec sa devise. Les chevaliers portent aussi, en cérémonie, le manteau de velours rouge brodé en or, et une toque noire surmontée de plumes blanches.

En dehors des réunions de l'Ordre, sur les uniformes ou l'habit noir, les membres de la Jarretière portent à gauche, sur la poitrine, une étoile de diamants à huit pointes, au centre de laquelle se trouve la croix rouge de Saint-André, entourée elle-même par le ruban bleu.

La Reine d'Angleterre ne peut donner une plus haute récompense que ce ruban bleu, et cette couleur de la Jarretière de la comtesse de Salisbury semble avoir été adoptée dans ce pays comme symbole de toutes les victoires. Les universités d'Oxford et de Cambridge luttent pour le ruban bleu, et c'est aussi pour ce même ruban que courent les chevaux à Epsom et à Ascott.

La récente acquisition de l'île de Chypre par les Anglais donne de l'actualité au chapitre VI des aventures de Télémaque. C'est là que, la fille d'Ulysse donne à la déesse Calypso une description tout à fait curieuse du pays et de ses habitants.

On se rappelle cette page d'un si joli *recoin* du chef-d'œuvre de Fénelon :

En arrivant dans l'île, dit le jeune Télémaque, je sentis un air doux qui rendait les corps lâches et paresseux, mais qui inspirait une humeur enjouée et folâtre. Je remarquai que la campagne, *naturellement fertile et agréable*, était presque inculte, tant les habitants étaient ennemis du travail. Je vis de tous côtés des femmes et des jeunes filles vainement parées qui allaient, en chantant les louanges de Vénus, se dévouer à son temple. A force de vouloir plaire, elles me dégoûtaient!

Voici maintenant l'opinion de Mentor, dont l'autorité est encore plus grande que celle de Télémaque. Rencontrant, par hasard, ce jeune homme au moment où il commençait singulièrement à s'acclimater dans l'île de Vénus, il lui dit d'un air terrible :

Fuyez, hâtez-vous de fuir! Ici la terre ne porte pour fruit que du poison; l'air qu'on respire est empesté. Fuyez! Que tardez-vous? Ne regardez même pas derrière vous en fuyant; effacez jusqu'au moindre souvenir de cette île exécrable.

Tel était, sur la récente conquête de lord Beaconsfield, l'avis sévère du sage Mentor! Il est fort douteux que les Anglais soient aussi prompts à déguerpir de l'île enchantée que l'a été le fils d'Ulysse.

Le grand-père à sa petite fille :

—Oui, petite, j'aurai atteint demain ma soixante-cinquième année.

—Tiens, c'est aussi demain l'anniversaire de ma naissance, dit la petite fille, nous devons être jumeaux!

Le barreau de Paris vient d'élire pour son bâtonnier un de ses membres les plus éminents, M. Nicolet.

Plateforme Démocratique.

1. Que le parti démocrate-conservateur de l'Etat de la Louisiane, réuni en convention, renouvelle tous les engagements contenus dans la plateforme du parti de juillet 1876 et particulièrement ce qui suit :

Nous engageons, par la présente, notre parti à l'accomplissement de toutes les obligations légales, émises par l'Etat de la Louisiane; et nous nous engageons à tourner nos plus énergiques efforts dans la direction de la réforme et d'une administration économique du gouvernement et spécialement vers l'abolition des places inutiles; la réduction des droits et salaires ministériels au point de n'en plus faire qu'une rémunération équitable et la réduction des taxes à la dernière limite compatible avec les dépenses nécessaires du gouvernement; le maintien de la foi publique et la restriction du patronage dangereux de l'Exécutif d'Etat.

2. Résolu que l'intérêt des classes industrielles produisant la richesse est un intérêt suprême pour le peuple des Etats-Unis. Ceux dont le travail et l'esprit d'entreprise produisent la richesse doivent être assurés d'en jouir.

Notre plus chaude sympathie est acquise aux classes laborieuses qui ont été mises hors d'emploi par la politique financière ruineuse et une législation injuste du parti républicain, et nous engageons le parti démocrate au renversement de cette politique et à la restauration de la prospérité.

3. Que le Gouv. F. T. Nicholls, par la conduite habile et grave avec laquelle il a traité les nombreuses questions délicates surgissant du succès du parti en 1876 et ayant eu pour résultat l'établissement du gouvernement du peuple en Louisiane, mérite la reconnaissance de tous les Louisianais; que sa sagesse, sa justice et sa modération dans l'administration des grands intérêts de l'Etat sont d'accord avec les principes énoncés par lui en acceptant la nomination et lui ont valu le respect de tous comme gouverneur de tout le peuple de la Louisiane, et lui donnent droit à l'appui de tous ceux qui aiment un bon gouvernement.

4. Que nous nous rappelons avec reconnaissance les efforts héroïques et patriotiques du Gén. F. W. Ogden et des soldats-citoyens de la Louisiane sous lui dans l'établissement et le soutien du gouvernement du peuple dans cet Etat;

5. Que le vote de la Louisiane aux élections de 1876 a été donné à Samuel J. Tilden pour la présidence et à Thomas A. Hendricks pour la vice-présidence par une majorité de plus de 8000 voix, et qu'il a été frauduleusement compté pour Rutherford B. Hayes et William A. Wheeler, sous le prétexte que le résultat avait été obtenu par l'intimidation et l'assassinat, et que le défaut du parti républicain de produire des témoins pour soutenir ces charges, quand il a été invité à le faire par le comité Potter, est une confession de son impuissance à soutenir ses allégations et de la fausseté des accusations elles-mêmes, et que le résultat de l'enquête du dit comité est une preuve affirmative que ces charges et ces allégations étaient dépourvues de fondement.

6. Que la récente admission de W. P. Kellogg comme sénateur de cet Etat a été un abus de parti pour un but éphémère de parti et une violation de la Constitution qui assure à chaque Etat deux sénateurs; que longtemps avant l'admission de Kellogg il avait été établi d'une manière concluante que l'assemblée générale de Nicholls était la véritable et la seule Législature de la Louisiane; que dans l'opinion de cette convention, le Sénat des Etats-Unis n'était pas compétent, par une reconnaissance posthume, à galvaniser une autre assemblée dont l'existence n'a pas laissé de traces dans les livres de statuts de l'Etat et qui s'est dissoute sans avoir été reconnue nulle part et qu'en vue du caractère sans précédent de cette affaire, une révision est due par le Sénat à la justice.

7. Que nous regardons avec un sérieux mécontentement l'indifférence et l'opposition des membres du Congrès national à un système d'améliorations intérieures, pour restaurer la prospérité des Etats du Sud et du Sud-Ouest, et nous insistons auprès de nos sénateurs et représentants pour qu'ils réunissent leurs efforts afin d'obtenir l'assistance du gouvernement national en faveur du chemin du Pacifique et Texas, et en faveur d'un système de levées de nature à protéger les terres d'alluvion de la Vallée du Mississipi contre les inondations, et en faveur d'une navigation en rapport avec les besoins du commerce, ces mesures ayant un caractère national et en dehors du contrôle des gouvernements d'Etat.

8. Que nous endossons cordialement le mémoire de la chambre de commerce de la Nlle-Orléans au Congrès en faveur d'une ligne de steamers avec le Brésil, engageant nos représentants au Congrès à faire valoir pour la dite ligne le contrat de la malle par la Nlle-Orléans, avec la subvention qui a été demandée afin de faciliter l'ouverture de ce commerce d'une si grande importance pour l'Ouest et pour le Sud.

9. Résolu, que la démocratie de la Louisiane demande que le système de banque nationale soit aboli et que les billets des banques nationales soient retirés et qu'à leur place le gouvernement des Etats-Unis émette un montant égal en billets du Trésor communément appelés greenbacks, et demande en même temps le rappel sans condition des lois imposant une taxe sur la circulation des banques d'Etat.

10. Résolu que, Nous demandons aussi le rappel immédiat et sans condition de l'acte de reprise et nous sommes inaltérablement opposés à la politique ruineuse poursuivie par le parti républicain, par laquelle le volume de la circulation a été réduit de beaucoup au dessous des besoins commerciaux du pays, et par laquelle aussi les faillites, la baisse des affaires, la rareté du travail, [illegible] ont eu lieu [illegible] opinion de cette convention [illegible] nationaux [illegible] doivent être payés en billets du Trésor des Etats-Unis, excepté quand il en a été disposé autrement dans la loi originale sous laquelle ils ont été émis; nous demandons en outre le rappel de toutes les lois passées subséquemment à la loi originale créant la dette publique, par laquelle les obligations du contrat ont été rendues plus onéreuses.

11. Résolu que dans le jugement de cette convention la législature de cet Etat devrait dans sa prochaine session pourvoir à l'appel et à la réunion d'une convention le plus tôt possible, pour faire et établir une nouvelle constitution pour l'Etat de la Louisiane.

12. Résolu qu'en favorisant la convocation d'une convention constitutionnelle on ne se propose pas de remplacer les officiers actuellement en fonction dans le gouvernement d'Etat.

Concours littéraire annuel en langue française de l'Athénée louisianais.

Le rapport suivant a été adopté par l'Athénée louisianais dans sa séance du mercredi 24 avril 1878, et constitue le programme du concours auquel sont invités à participer les écrivains de langue française en Louisiane.

Concours de 1878.

Fidèle à sa mission, l'Athénée louisianais a résolu de contribuer, dans la mesure de ses forces, au développement [illegible] de notre langue [illegible] faisant [illegible] émulation, en leur ménageant une occasion de se produire, en offrant, enfin, aux plus habiles un témoignage de sympathie.

1° Dans ce but, l'Athénée a décidé, dans sa séance du 10 avril, d'instituer un Concours littéraire annuel en langue française.

2° Toute personne, de l'un ou de l'autre sexe, résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

3° L'Athénée décernera deux prix : le premier consistera en une médaille en or, le second en une médaille en argent.

4° La proclamation des prix aura lieu dans le courant de décembre.

5° Les manuscrits devront être reçus par le secrétaire *au plus tard*, le 31 octobre; ils devront être écrits d'une manière facilement lisible, sur papier écolier réglé avec une marge d'un quart de la largeur et seulement sur le *recto* des pages; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

6° Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée. On inscrira les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affecté aux concours annuels.

7° La présentation des prix se fera publiquement, en séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire.

8° Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, *dans* laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

9° Les enveloppes correspondant aux manuscrits vainqueurs seront ouvertes dans le cours de la séance, et les noms des lauréats seront proclamés.

10° Les autres enveloppes seront détruites, et les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

11° Le sujet choisi pour le prochain concours est le suivant, et devra être traité en prose :

DE LA PUISSANCE DE L'ÉDUCATION, ET DE LA NÉCESSITÉ DU TRAVAIL DANS TOUTES LES CONDITIONS DE LA VIE.

Les manuscrits et communications devront être adressés au secrétaire, P. O. Box 1394, Nouvelle-Orléans.

F. Tujague, O. Carrière,
Mercier, S. Martin, D. M. P.,
Félix Limet, Alfred Mercier,
Raoul Jumonville.

L.S.L.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne.,

LE MARDI, 10 SEPT. 1878

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE I.

GROS LOT :

$30,000,

1857 Lots!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à dix heures du matin

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,

DANS LA MATINÉE DU

MARDI, 10 SEPT. 1878.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS,

1 Lot de	$30,000,	soit	$30,000
1 Lot de	10,000,	....	10,000
1 Lot de	5,000,	....	5,000
2 Lots de	2,500,	....	5,000
5 Lots d	1,000,	....	5,000
20 Lots d	500,	....	10,000
100 Lots d	100,	....	10,000
200 Lots de	50,	....	10,000
500 Lots de	20,	....	10,000
1,000 Lots de	10,	....	10,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2 ; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Adressez au Lock Box 692 New Orleans Post Office.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Grand Tirage du

10 SEPT. 1878,

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans toutes les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,
Président.
Nouvelle-Orléans, Lne

Toute lettre sans réponse sera regardée un refus.

MAGASIN DE MUSIQUE DE

GRUNEWALD,

Qui offre les meilleurs Pianos et les meilleurs Orgues du monde,

QUI A L'AGENCE EXCLUSIVE DES FAMEUX PIANOS FAVORIS DE

PLEYEL, WOLF & CO., DE PARIS,

[illegible]

[illegible] Chez qui le nombre la plus considérable qu'ait atteint une maison quelconque, ce qui démontre [illegible] LA POPULARITE DE CES INSTRUMENTS CHEZ NOUS.

Savez-vous que les PIANOS PLEYEL s'achètent aussi [illegible] chez GRUNEWALD, qui les importe directement de la fabrique. Aucun établissement du Sud n'est autorisé à les vendre, excepté par l'entremise de l'agence GRUNEWALD. Qu'on se tienne donc en garde contre les imitations.

GRUNEWALD est également agent général pour la vente des PIANOS STEINWAY DOUBLE VICTORIAS, qui excellent TOUS LES AUTRES, pour la vente des pianos si recherchés, de KNABE, HAINES ET FISHER,—qui sont offerts à des conditions avantageuses et aux plus bas prix du comptant. ORGUES des meilleures maisons.—Importation de tout ce qui se rattache à la musique.

VENTE EN GROS ET EN DETAIL.

S'adresser à

Louis Grunewald,
Au Grunewald Hall, No 14 à 22 de la rue Baronne.

PHILIP WERLEIN,

No. 135, RUE DU CANAL.

Le plus grand magasin de Pianos et de Musique dans le Sud.

M. WERLEIN offre un assortiment de plus de

200 PIANOS ET ORGUES

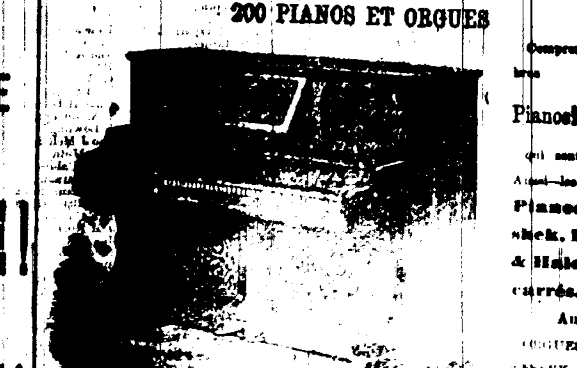

Comprenant les célèbres Pianos Chickering qui sont sans rivaux.

Aussi les excellents Pianos Mathushek, Hardman & Hale, droits et carrés.

Aussi les ORGUES renommées ESTEY & MASON & HAMLIN.

Aux prix les plus bas et aux conditions les plus avantageuses qui aient jamais été offertes.

PIANOS NEUFS pour $200 et au dessus, pleinement garantis.

PIANOS D'OCCASION en excellent état pour $25 et au dessus.

ORGUES NOUVELLES pour $50 et au dessus.

Réparation, accord, loyer et échange de pianos, aux conditions les plus raisonnables.

Importation directe de musique, d'instruments de musique, etc.

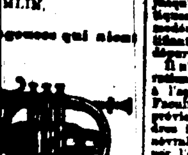

H. J. RIVET,

PHARMACIEN-DROGUISTE,

Importateur de Médicaments Patentés Français.

Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Our Own, Louisiana Aromatic Bitters, 88 rue de Chartres et 26 rue Bienville, Nlle-Orléans.

17 mai 78.—1 an.

PHARMACIE DUCONGE,

89........RUE DE CHARTRES........89

NOUVELLE-ORLÉANS.

A. CARROUCHÉ,

SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie et favorablement connue un assortiment complet de MÉDICAMENTS PATENTÉS FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'on peut trouver dans un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.

Agence pour la vente du Wilkoe's Dysentery Remedy.

1er sept. — 1 an.

Université de l'Etat de la Louisiane

—ET—

Collège agricole et mécanique.

BATON-ROUGE, Louisiane.

ORGANISATION MILITAIRE.

LA DIX-NEUVIEME session commencera le 5 octobre prochain et finira le 4 juillet 1879.

DÉPENSES.

Dépenses fixes, par mois—Pension, logement et soins de domestiques, $11; blanchissage et raccommodage, $2; combustible et éclairage, 50 cts; total, $13.50 cts.; soins de médecin, $1; total $15, [illegible] pour les neuf mois de session, $135, qui payable d'avance dans cette proportion. L'élève ne fait qu'une partie de la session.

Les dépenses éventuelles par session sont évaluées ainsi qu'il suit : uniforme, vêtements et casquettes, $50; livres et fournitures, $10; médicaments, $3; casses et accidents, $2; total, $65, payables $40 à l'entrée au collège et $25 en janvier. La balance non dépensée est remboursée.

Dépenses totales, fixes et éventuelles, par session de neuf mois, $200.

Les élèves peuvent entrer au collège en aucun temps, à quelque moment que ce soit pendant la session. Ils n'auront à payer qu'à partir de la date de leur entrée et pour le temps qu'ils seront présents au collège.

Ils peuvent prendre pension à Bâton-Rouge au prix demandé par l'Université.

L'enseignement et l'usage de la Bibliothèque et du cabinet de physique sont gratuits.

Exercices militaires.—Ces exercices sont obligatoires. Les élèves peuvent être nourris et logés à l'Université ou dans la ville de Bâton-Rouge. Ceux qui demeurent à l'Université sont soumis à la discipline militaire. Les élèves qui prennent pension et logent à Bâton Rouge, ne sont soumis à la discipline militaire que quand ils sont à l'Université.

Instruction religieuse.—On respecte à l'Université l'instruction catholique ou protestante. Le dimanche, les élèves devront suivre les exercices religieux dans les églises de Bâton Rouge que leurs parents auront désignées.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à

D. F. BOYD Président.

18 juil—3m

Bureaux de la compagnie d'assurances du Peuple de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 27 juillet 1878.—A l'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie, tenue le 23 du courant, le bureau de direction suivant a été élu devant servir l'année courante :

JNO. WILSON.	M. MELLINGER.
E. PRAGST.	A. WALZ.
M. POPOVICH.	F. AUFMKOLK.
B. SALOY.	WM. FAGAN.
M. ABASCAL.	H. SCHROEDER.
D. HUGHES.	J. SAMBOLA.
A. D. FINLAY.	A. HABER.
THEO L. BUGG.	S. M. MILLER.
F. JAUFFROID.	GEO. ELLIS.
F. SANCHO.	J. H. MENGE.
P. THORMAEHLEN.	M. MANN.
P. E. SARRAZIN.	A. XIQUES.
	N. SEIBEL.

A une assemblée du bureau de direction tenue le même jour, M. Ernest Pragst a été élu président, M. John Wilson, vice-président, et W. P. M. Schneidau, secrétaire.

P. M. SCHNEIDAU,

28 juil—1m

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 10 RUE CARONDELET.,

SEPTIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1878—

Sur risques de feu	$46,624 44	
Sur risques de rivières	6,776 97	
Sur risques de mer	6,975 34—	$60,375 75
Moins—Primes non expirées	$15,845 87	
Moins — Primes remboursées	1,640 90—	$17,486 80
Montant net des primes reçues		$42,888 95
Plus—Primes non expirées de 1877		10,090 34
		$52,979 29
Pertes, etc., payées dans la même période :		
Sur risques de feu	$3,041 19	
Sur risques de rivière	1,136 87	
Sur risques de mer	8,569 35	
Réfaction (rebate)	7,817 17	
Réassurances	2,814 19	
Taxes	2,177 38	
Loyer	1,200 00	
Impressions et annonces	289 00	
Bureau des assureurs	1,252 06	
Dépenses, etc., moins la réduction	2,651 82—	$30,949 91
Bénéfice net		$22,030 38

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Primes en voie de recouvrement	$ 9,594 55
Actions de banques et autres actions	86,230 4[illegible]
Propriétés foncières	12,127 60
Prêts garantis	[illegible]
Prêts sur hypothèques	[illegible]
Effets à recevoir	[illegible]
Meubles et installations de bureau	[illegible]
En caisse	12,356 81
Total de l'actif	$132,478 01

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président,
JNO. WILSON, Vice-Président,
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 12 juillet 1878.

JNO. HENDERNAGEL, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1878.

Aujourd'hui, à une réunion du conseil de Direction, il a été résolu, à l'unanimité, de déclarer un Dividende de Dix pour cent sur le capital de la Compagnie, payable sur DEMANDE, et de payer un Dividende de Cinq pour cent à TOUS les assurés sur leurs primes parties en plus des 15 0/0 déjà reçus par eux, à partir du 5 août 1878.

P. M. SCHNEIDAU,
Secrétaire.

Argent à prêter

SUR diamants, bijoux, montres, argenterie, pianos, glaces et toute espèce de meubles en grosses et en petites sommes, à un intérêt aussi modique que celui d'aucune institution de cette ville.

Bureau de prêts de HART,
Au No 88 de la rue Baronne,
MAURICE J. HART,
Directeur.

18 jan—1an

LAURENT LACASSAGNE,
Marchand - Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs,
9........RUE DECATUR........9

AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognac P. Dumas Gabriel Godard de la Tonnelle, et de l'incomparable Bénédictine des Pyrénées.

14 juil 77—1an

COAL! COAL!

HEBRARD & ROCA,
MARCHANDS de CHARBON

Pittsburg, Anthracite et Cannel.

Bureau No 1 Carondelet près Canal. Dépôt sur la Levée, au pied de la rue Marigny, 3e District.

Ils rappellent à leurs amis et au public en général, et sollicitent leurs respectueusement leurs ordres pour la saison prochaine, aux prix les plus réduits du marché, livrable à leur option.

7 juil—3m D M J

On se demande comment on peut prévenir une foule de maladies telles que les fièvres intermittentes, la dyspepsie, les maladies de poitrine—Phthisie, Rhumes, Bronchite, Angine, Granulations, Laryngite, Aphonie, Asthme, Pleurésie, Lymphatisme, Maladies du Foie, de la Vessie et des Voies Urinaires, des Névralgies, pour le passement des plaies.

L'on prévient et l'on guérit toutes ces maladies en faisant usage de

L'EUCALYPTUS BITTERS.

Depuis l'introduction en Europe de l'Eucalyptus par P. Ramel, et depuis que l'attention du monde scientifique a été appelée sur les avantages multiples que l'on pourrait tirer de cette remarquable plante pour la guérison de diverses maladies un grand nombre de praticiens distingués ont constaté et démontré l'efficacité de l'Eucalyptus.

Les produits de l'Eucalyptus sont employés avec grand succès depuis plusieurs années dans les hôpitaux de Paris.

Le Bitter Eucalyptus, composé de la plante de ce nom, est un préventif sûr contre une foule de maladies.

Dépôt général: BURKE & THOMPSON, No. 66 RUE TCHOUPITOULAS, N. O.

19mai—1an

PROCURATIONS, PASSEPORTS

E. A. PEYROUX

— NOTAIRE —

89........Passage de la Bourse........89

Entre Conti et Bienville,

Se charge de procurer les passeports avec promptitude, et de faire les procurations à meilleur marché que le Consul.

27oct—1an

H. CASSIDY, J. F. HOGAN,

H. CASSIDY & Co.

(Maison établie en 1836.)

Au No 96 de la rue du Camp,

Nlle-Orléans.

Voiliers et agents pour la vente de ducks en coton,—marchands, en gros et en détail, de—Etoffes unies et fantaisie, à voiles, pour tentes, —Fabricants de—

Tentes, Prélarts, Couvertures de wagons, Drapeaux américains, étrangers et de fantaisie, Etoffes à drapeaux, toutes couleurs, aux prix de fabrique,

Sacs à grains, café, riz, laine, de toute espèce, ainsi à "groceries" aux prix du Nord.

23 mars—3m.

AVIS IMPORTANT.

Avez-vous à souffrir des rats et des souris? Chacun répond : OUI!

Le Blé empoisonné de Mitchell,

découverte récente, est la seule chose qui vous en délivrera.

C'est tout simplement des grains de blé entiers qui complètement les rats, les souris et les autres vermines qui les tue et les extermine.

Il suffit d'en faire l'essai une seule fois pour être convaincu de l'efficacité du nouveau poison. Le prix n'en est que de 25 cents. On le trouvera chez les principaux pharmaciens. Le principal dépôt des Etats Unis est chez

M. T. Creamer & Co.,

fabricants et chimistes, au No. 94 de la rue Tchoupitoulas, et au magasin de FINLAY & THOMPSON, No. 35 de la rue des Magasins.

30 juin—3m. MerVD

Etat de situation semi-annuel

—DU—

LOUISIANA NATIONAL BANK

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

A la clôture des affaires du 29 juin 1878

RESSOURCES.

Prêts et escomptes		$1,419,806 60
Bons des Etats-Unis		550,000 00
Autres bons		391,090 58
Local de la Banque et autres propriétés foncières		236,011 59
Cinq pour cent, fonds de rachat		24,750 00
Compte de primes		16,497 80
Change américain		429,019 62
Currency	$845,916 94	
Espèces—		
Or	28,612 02	
Argent	34,000 00	
	82,612 02	
Chèques pour le Clearing House	197,534 91	
		$1,606,063 97
		$4,663,169 16

PASSIF.

Capital		$1,000,000 00
Surplus		250,000 00
Profits nets non payés		110,496 72
Billets en circulation		485,000 00
Dépôts	$1,930,768 25	
Dû à des Banques et à des banquiers	266,904 19	
		2,197,672 44
		$4,063,169 19

A une réunion spéciale des directeurs, un dividende de cinq pour cent a été déclaré payable, à la Nlle-Orléans et à New York, à dater du 1er juillet 1878.

30juin—3t A. LURIA, Caissier.

J. VERGNOLE,

63........Rue Decatur........63

IMPORTATEUR DE

VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU DE VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. JURA & CO., Cognac, de la célèbre marque des vins de A. BELLVUE & CO., Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs du pays.

BITTER DES ARABES

Supérieur à tout autre.

Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter agissent sur le système nerveux et en font une boisson extrêmement agréable et bienfaisante. Comme apéritif le BITTER DES ARABES fait le plus grand bien aux estomacs faibles et délicats et combat efficacement la dyspepsie.

J. VERGNOLE,
9 déc—77—1an Propriétaire, N. Orléans

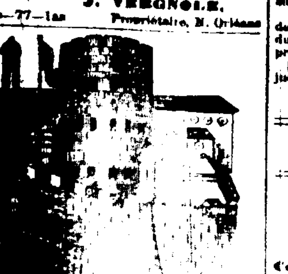

Malakoff Bitters,

PATENTÉ EN 1866.

Premières Primes remportées aux Expositions de la Louisiane, en 1868, 1870 et 1871.

ALPH. WALZ,

Seul Propriétaire et Fabricant

96........RUE CONTI........96

Ce Cordial, agréable et très savoureux, est le stimulant le plus sain que l'on ait encore produit jusqu'ici; il est composé d'ingrédients aromatiques et amers, qui, lorsqu'on en fait usage modérément, est un excitant aussi bien qu'un fortifiant pour le système digestif,—c'est aussi un dépuratif excellent.

Il n'a pas de supérieur parmi toutes les préparations de notre époque. Le propriétaire possède à l'appui de son efficacité les certificats de la Faculté Médicale de la Louisiane. Il guérit ou prévient les fièvres en général, et autres désordres intérieurs; il combat aussi la dyspepsie la névralgie, ainsi que la constipation occasionnée par l'abus des médicaments, et les affections du cœur. Il est efficace dans les maladies de la vessie et les maux de reins. C'est un tonique très puissant dans le cas d'épuisement du système.

C'est un breuvage inoffensif pour les femmes et les enfants et un excellent anti bilaire. Ce Bitter est spécialement destiné à l'usage des familles.

N. B.—Se défier des contrefaçons. Les véritables BITTERS MALAKOFF sont renfermés dans des bouteilles portant la marque de commerce du propriétaire, le tout représenté plus haut, et scellés au cachet rouge avec les initiales A. W.

ATTENTION.

M. ANDRIEU - - - - 159 Poydras.

CHAUSSURES A VIS FAITES EN VILLE, à $3.50 la paire.

CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, à $4 00.

BOTTES et souliers en tous genres faits ici des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.

17 nov 78—1 an V&C

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER,

17........RUE BARONNE........17

ENTRE CANAL ET COMMUNE,

Près de la SALLE GRUNEWALD.

20 jan—1an

NOEL QUEYROUZE. OSCAR BOIS

QUEYROUZE & BOIS

MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS,

—ET—

Toutes sortes de Produits de l'Ouest

Aux magasins bleus,

Coin Vieille Levée et Bienville,

18 juil 78—1an Nlle Orléans.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX, 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M

AVIS MENSUEL—AOUT 1878.

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du consulat. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

Alix (Victor)	Labrousse
Amelia Vve (Clarisse)	Longuefosse (Jean)
Audibert	Lassalle (Joseph)
Avet	Marseille (Pietro)
Bernard (M St)	Moquet (Victor Etienne)
Bonin (Mathieu)	Miquel (Joseph)
Borine (Victorine)	Mage (Melchior)
Bauss	Orleans
Bistes (Jean)	Petit Clerc
Colette (Paul)	Payan
Cognes (Jacques)	Pelleau (Charles)
Dollan	Quellier
Duplan (Alexandre)	Saunier (G)
Dubor	Sevienne (Firmin)
Fournel	Schmelzer (Charles)
Fabre (Camille)	Sajous (Marie)
Geux	Sergent (Victor)
Gustave	Signier (Louis)
Knepflin (Jeannette)	Thierry (Auguste)
Kevvrey Quesnel (Victor)	Vaillernot
Lannie (Louis)	Villeneuve (Henry)
Larognini (Urbain)	Vial (Felix)
Labarrère	

Le nommé Sembera (Marie Louis), boucher au Marché Français, soldat de la classe de 1870, est invité à venir retirer sa feuille de route au Consulat.

Des registres sont tenus en Chancellerie pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès, et pour la réception des actes notariés de toute nature aux prix fixés par le tarif.

Le Gérant du Consulat,
30juil. LEON BELLAGUET.

FOURNEAU

ROBERT E. LEE.

CE FOURNEAU DE CUISINE VIENT D'Être mis sur le marché de la Nlle-Orléans. Il est fait en Géorgie, et on le présente au public en déclarant qu'il est l'égal des meilleurs fourneaux connus actuellement ici. L'assertion est accompagnée d'une garantie pleine et entière. Le soussigné l'offre, en outre, A VINGT POUR CENT DE MOINS que les prix des autres articles.

JAMES H. REYNOLDS,

Marchand d'articles de ménage et de fournitures de bateaux à vapeur,

Plombier, poseur de tuyaux de gaz et de machines à vapeur, fourneaux de cuisine, et pompes.

90........rue Baronne........90

Entre les rues Union et Perdido,

1er mai—1an NLLE-ORLEANS, LNE.

BOIS! BOIS

De toutes sortes,

REÇU CONSTAMMENT PAR LES STEAMERS DE LA LIGNE DE HONEY ISLAND, "J. F. Frazer" et "Josephine," ainsi que des barges. En gros et au détail.

CHANTIERS DE BOIS DE HONEY ISLAND et CHANTIERS de CHARBON, No 375 rue Julia, près du Pont Magnolia, au Nouveau Bassin; aussi, au coin de la Promenade Carondelet et de la rue Marais, au Vieux Bassin. Bureau principal, rue de la Commune, No 156. S'adresser par la poste, Lock box 1000.

Livraison de bois dans toutes les parties de la ville.

Bois de chêne (le meilleur) par corde,		$5 50
Bois de frêne,	do	6 50
Chêne et frêne mêlés,	do	6 00

Escompte libéral fait aux marchands. Pleine mesure garantie. Tout le monde sera satisfait.

16 déc—1P

FABRIQUE DU SUD.

EXTRAITS CONCENTRÉS

—DE—

ATKINSON.

EXTRAITS - - - - - - SAVEUR.

POUR LA CUISINE.

Vanille, Limon, Fraise, Orange, Amande, Pêche, Céleri, Gingembre, Framboise, Rose, Ananas, Banane.

Pourquoi acheter, des villes du Nord, des articles de ce genre quand nous en avons de tout aussi bons à nos portes?

Ces extraits sont des plus concentrés et ont le goût exquis, l'arome délicieux du fruit dans toute sa fraîcheur. Il n'y a rien de meilleur et de plus économique pour la cuisine.

La supériorité de ces extraits consiste en leur concentration et leur parfaite pureté.

Fabricants et propriétaires,

W. T. Creamer & Co.

Chimistes,

Au No 94 de la rue Tchoupitoulas, Nlle-Orléans, Lne.

A vendre, en gros, par Thos. W. G. LYON & Co., grocers, à la Nlle-Orléans, Lne.

Demandez à votre épicier les "extraits d'Atkinson." Vous ne trouverez rien de comparable sur la place.

30juin—3m—MerVD

AVIS JUDICIAIRES.

La dame Eliza Ferissier vs. Caspar Lilien.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 7141. En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MA[illegible] de septembre 1878, à midi à la Bourse [illegible] des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et des Bienville dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un certain terrain ou une portion de terre situé au Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Camp, Orange, des Magasins, Richard et Felicité, et désigné par la lettre "C" suivant croquis dressé par J. A. D'Hemecourt, voyer, le 14 de novembre 1861 et annexé à un acte au rapport de William Shannon, devant notaire public en cette ville en date du 25 de novembre 1865 et mesurant le dit terrain vingt-trois pieds cinq pouces trois lignes de face à la rue du Camp sur cent sept pieds entre lignes égales et parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; ensemble aussi, avec l'usage d'une allée commune de trois pieds de largeur ouvrant sur la rue Orange.

Ainsi qu'il appert d'un acte au rapport de Théodore Guyol notaire public en cette ville en date du 17 d'avril 1873, portant vente de la dite propriété par James Fitzpatrick au défendeur.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOMAS H HANDY
16août—4t Shérif de la Paroisse d'Orléans

Hôtels, Restaurants, &c.

MONTROSS HOUSE,
(Hôtel Montrose),

A BILOXI, MISSISSIPPI.

Cet hôtel est ouvert et restera ouvert tout l'été et l'hiver.

LE propriétaire annonce à ses amis et au public qu'il l'a mis à neuf et a l'intention d'en faire un agréable établissement d'été et d'hiver. Il ne négligera rien pour satisfaire tout le monde.

Il a loué, pour plusieurs années, ce vaste et élégant hôtel, connu jadis sous le nom de "Shady Grove." Il l'a fait réparer et repeindre et l'a transformé en "retraite de célibataires, de clubs et de compagnies." Un immense terrain couvert de chênes offre tous les agréments nécessaires à ceux qui voudraient y établir des campements ou y donner des pique-niques.

Les deux hôtels sont sur la plage et à 600 pieds de belles cabanes à bains, bouées, ou voit de la le golfe du Mexique. C'est l'endroit qu'il faut aux amateurs de courses en bateaux et de pêche.

Les voyageurs peuvent prendre leurs repas à raison d'UNE PIASTRE, et les bains ne leur coûteront rien.

S'adresser à

P. J. MONTROSS, propriétaire.
J. BENJ. CHANDLER
Mechanic's & Dealers' Exchange,
18 juin—2 1/2 m 47 rue St-Charles

THE ROYAL,
A Hamilton, Ontario, Canada.

THE ROYAL est le premier hôtel du Canada. Bâti dans le style moderne, meublé avec luxe mais principalement en vue du confort des pensionnaires. Il réunit tous les agréments que ces derniers sont en droit d'exiger. Les chambres sont grandes et bien aérées. Il y règne, pendant les mois d'été, une fraîcheur délicieuse. La cuisine est excellente. On prend des arrangements avec les pensionnaires qui passent la saison à l'hôtel. "The Royal" a pour succursale

THE OCEAN HOUSE,

Surnommé le Longbranch du Canada. C'est un bel hôtel construit sur la plage même à Burlington Beach. Les fraîches brises du lac Ontario d'un côté, et de Burlington Bay de l'autre, y entretiennent une température délicieuse. On y a, en outre, les agréments de la pêche, des promenades sur l'eau, des cavalcades sur le rivage, etc., etc. Les pensionnaires du "Royal" peuvent sans augmentation de prix, aller occuper l'Ocean House.

L'Ocean House promet d'être le séjour favori des Américains du Sud des Etats-Unis.

Pour le prix de la pension, les arrangements à prendre, etc., écrire à

HOOD & BROTHER propriétaires,
26mai—3m Hamilton, Ontario

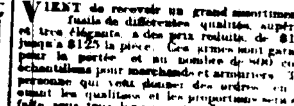

J. SAGET.

198........Chartres........198

VIENT de recevoir un grand assortiment de fusils de différentes qualités, supérieurs et très élégants, à des prix réduits, de $10 00 jusqu'à $125 la pièce. Ces armes sont garanties pour la portée et au nombre de 800 comme échantillons pour marchands et armuriers. Toute personne qui veut donner des ordres, en indiquant les qualités et les proportions, sera satisfaite sous tous les rapports. Réparations à très bon marché. Toujours les chevrotines de l'an ciennes renommée.

21 juil —1 m.

ASSURANCE CONTRE LE FEU.

ETAT DE SITUATION

—DU—

NORTHWESTERN

NATIONAL INSURANCE CO.

DE MILWAUKEE.

1er Janvier 1878.

CAPITAL EN CAISSE,

$600,000.

PLACEMENTS.

	Valeur au pair.	Valeur sur place.
U. S. Registered 5's de 1881	$110,000 00	$115,775 00
U. S. Registered 6's de 1881	70,000 00	74,550 00
U. S. Registered 5.20's de 1867	17,000 00	17,912 00
U. S. Registered 5.20's de 1865	25,000 00	25,687 00
U. S. Registered Currency 6's	100,500 00	120,000 00
Bons 1re hypothèque du Mil. and St. P. Ry. P du C div. 8's	15,000 00	17,700 00
Bons 1re hypothèque du Chi. M. et St. P. Ry. Chi. div. 7's	40,000 00	40,000 00
Bons hypothécaires du Mil. Iron Co. 8's	20,000 00	20,000 00
Milwaukee water bonds, 7's	150,000 00	165,000 00
Prêts sur bons et hypothèques, première hypothèque sur des propriétés foncières libres d'hypothèques, situées dans la ville de Milwaukee et valant plus du double de la somme prêtée, 8 pour cent (Aucun prêt à des directeurs ou à des actionnaires),		151,000 00
Primes en voie de recouvrement		23,618 01
Intérêt non encore dû		3,453 33
Effets à recevoir		631 50
Toutes les autres garanties et ouvrages		2,884 11
En caisse et en banques		86,183 40
		$853,395 35

PASSIF.

Capital en caisse	$600,000 00
Pertes non payées, réglées et non réglées	17 045 2
Toutes les autres réclamations contre la Compagnie	4,720 85
Réserve pour ré-assurance ainsi que l'exige la loi de New York	150,317 59
Surplus net	81,311 96
	$853,395 35

ALEXANDER MITCHELL, Président.
ALFRED JAMES, Vice-Président.
JOHN P. McGREGOR, Secrétaire.

Ayant été nommés agents de cette Compagnie, nous sommes prêts à assurer, à des conditions avantageuses, contre les risques du feu.

JOHN B. LAFITTE & CO.,
Au No. 184 de la rue Gravier.

Je crois le tableau qui précède exact.
JAS. A. LAFITTE,

Signé, sous serment, pardevant moi, aujourd'hui, par James A. Lafitte, de la maison de commerce John B. Lafitte & Co.

N. B. TRIST, Notaire.
Nlle-Orléans, 22 mai 1878. 4avril—3m

S.N. PIKE'S *Magnolia* WHISKEY Cincinnati OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY,

préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO. successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIÈRES MAISONS de groceries et liqueurs la vendent à la Nlle-Orléans.

30sept—1an

NEW-ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal.
D. URQUHART, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er Vice Président,
THOS. A. CLARKE, 2nd "
CHAS. J. LEEDS, Sème "
CHAS. KILSHAW, Trésorier.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke,	J. G. Gaines,
C. J. Leeds,	C. Schneider,
S. Jamison,	Carl Kohn,
A. Moulton,	T. L. Bayne,
A. Palfrey,	D. Urquhart,

26 mars—1 an

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY & SON.

Foin! Foin! Foin!

PAR D. E. MORPHY & SON—D. E. Morphy, Encanteur—Sera vendu, LUNDI 19 août 1878, à 10 heures du matin, pour le compte de qui cela concerne, au Whitehead warehouse rue Front, entre les rues Notre Dame et Julia,

1000 balles foin.

Conditions—Comptant.

14 août—

PAR S. GUINAULT.

VACHES.

PAR S. GUINAULT, Encanteur—Bureau Passage de la Bourse et Bienville,—MERCREDI 21 août 1878, il sera vendu à 11 heures du matin aux abattoirs, près des [illegible]

25 belles vaches laitières et génisses. [illegible] Charolais [illegible] bétail.

Conditions—Comptant.

17 août—

PAR C. E. GIRARDEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DANS L'AFFAIRE DE:

MARIE LOUISE HAZEUR

vs.

KLEBER HAZEUR et Autres.

No. 10,042.

Sixième Cour de District de la Paroisse d'Orléans.

L'HABITATION HAZEUR,

Une propriété de valeur renchérissant rapidement, située dans la paroisse de Jefferson, sur les côtés Est et Ouest du vieux chemin de la Métairie et voisine du Cimetière de la Métairie et du Oakland Park, à environ un demi mille du Nouveau Canal et de la limite du chemin de fer à cheval de la rue du Canal, parfaitement convenable pour l'établissement d'une vacherie ou la culture d'un verger ou d'un jardin; et convenable aussi comme résidence de campagne.

Vente positive pour effectuer un partage.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau rue du Camp No. 31—SAMEDI, 7 septembre 1878, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles de cette ville, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu par l'hon. N. H. Rightor, juge de la Sixième Cour de District paroisse d'Orléans, daté du 5 juillet 1878, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ainsi décrite :

Cette propriété de valeur et renchérissant rapidement, connue comme l'habitation Hazeur, située sur le chemin de la Métairie, paroisse de Jefferson, mesurant environ trois arpents, plus ou moins, sur chaque côté du chemin de la Métairie, sur environ six arpents de profondeur côte sud, et s'étendant du côté nord jusqu'à la Pontchartrain, près de 3 milles. Elle est voisine du cimetière de la Métairie Association et du Oakland Park d'un côté, et du vieux chemin de fer de Jefferson et du lac de l'autre.

Avec toutes les bâtisses, dépendances et améliorations sur le terrain, droits de passage, etc., appartenant à la propriété. Les améliorations sur le chemin au nord de la Métairie, comprennent une maison en briques et en bois à deux étages et d'autres maisons, étables, écuries, [illegible] etc., d'orangers et autres arbres fruitiers. De l'autre côté sud du chemin est un cottage en bois à un étage etc., entouré d'une barrière de rosiers sauvages.

Une grande partie de ce morceau de terre est très bien boisé et le bois peut être transporté au marché par le canal qui la borde. La qualité de la terre haute et riche, défriche cultivable, entourée et propre à toutes les cultures, surtout à celle des légumes et des arbres fruitiers. La propriété offre une surface pour que le chartrain [illegible] des chars à cheval de chars à vapeur à proximité placent la propriété à une demi-heure de distance du marché français.

Il y a dans le voisinage des fermes et les résidences permanentes de quelques uns des notables de notre ville, le Dr. Beard, MM. B. Bonnabel, C. Boudousquié, Gen. Meison et autres.

Pour les subdivisions et les dimensions, voir le plan. La propriété sera livrée aussitôt que les conditions de la vente auront été remplies.

Termes et conditions—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur portant intérêt à 8 pour cent, l'an du jour de la vente à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, si il y a procès pour recouvrer le montant des billets. Les acquéreurs devront acquitter en outre du montant de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1878. Un dépôt de dix pour cent comptant sur le montant de l'adjudication sera exigé des acquéreurs au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant M. Aimedée Ducatel notaire.

28 juil—3 10 17 24 31 août 7 sept.

F. Gonthier.

MARCHAND—TAILLEUR

—ET—

Importateur de Draps français, de l'amidon, etc.,

VIENT de transférer ses ateliers du No 135 de la rue St. Charles, au No 155 de la rue Commune, entre Carondelet et St. Charles, où il se fera un véritable plaisir de servir ses anciens et nombreux clients ainsi que le public en général. Il vient de recevoir un assortiment d'étoffes des plus variées et propres à la saison et offre, à la circonstance pour nouveautés, des vêtements au dernier goût qu'il sera offerts à des prix d'une modicité sans précédent. M. Gonthier, dont la réputation est bien établie et est un excellent professeur de coupe et donnera des leçons aux apprentis qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

13 nov—1an

Douzième état de situation annuel

—DU—

FACTOR'S AND TRADERS' Insurance Company.

37........RUE CARONDELET........37

Nlle-Orléans, 21 mai 1878.

LES directeurs, conformément à la charte de la compagnie publient l'état suivant de ses affaires pour l'année fiscale expirée le 30 avril 1878 :

Avoir—

Primes de l'année—		
Sur risques d'incendie	$312,708 38	
Sur risques de rivières	214,294 64	
Sur risques de mer	45,769 70—	$572 779 67
En moins—		
Primes non expirées le 30 avril 1878	85,533 00	
Primes remboursées	9,229 66—	94,762 66
Montant net des primes		$478,017 01
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$55,458	
Sur risques de rivières	128,641 30	
Sur risques de mer	26,550 00—	210,649 5
Réassurances	32,271 99	
Réfactions (rebates)	14,012 32	
Taxes d'Etat et de ville	27,286 03	
Bureau des assureurs de la Nlle-Orléans	9,551 90	
Dépenses générales	41,575 80	
Profits et pertes	24,060 46	359,512 42
Balance		$118,504 5
Ajoutez—intérêt, escomptes et épaves reçus		89,629
		$208,134 48
A déduire—premier intérêt semi-annuel sur le capital, 5 pour cent, payé, et le second, 5 pour cent, échu		100,000 00
Bénéfice net		$108,134 48
Réserve		32,536 55
Balance à être partagée sur le montant net des primes		75,597 93

L'actif de la compagnie est comme suit :

Encaisse	$240,921 36
Comptes en voie de recouvrement	87,091 50
Effets à recevoir, en garantie	402,131 07
Effets à recevoir, pour primes	27,992 1[illegible]
Actions de banques et autres actions	266,100 18
Bons de l'Etat et Bons de la ville	195,104 73
Bons des Etats Unis	13,625 00
Bons du Masonic Grand Lodge	5,000 00
Bons de l'Odd Fellows' Hall Association	5,000 00
Bons de l'Association for the Relief of Jewish Widows and Orphans	2,500 00
Propriétés foncières	88,849 17
Total	$1,369,316 14

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Signé, pardevant moi, ce 22 mai 1878.
EDWARD IVY, notaire.

Le 21 du courant, à une réunion spéciale du Bureau des Directeurs, il a été résolu de payer, sur demande, un SECOND INTÉRÊT semi-annuel de CINQ POUR CENT, le 30 avril 1878, ce qui fait DIX POUR CENT PAR AN sur le capital de la Compagnie ($1,000,000), et un DIVIDENDE AU COMPTANT, de VINGT POUR CENT aux actionnaires sur le montant ($377,989 59) de leurs primes nettes participantes pour l'année expirée le 30 avril 1878.

ED. A. PALFREY, Président.
JOHN CHAFFE, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

DIRECTEURS.

John I. Noble,	E. F. Buckner,
John Chaffe,	Wm. C. Black,
Richard Milliken,	Charles Chaffe,
J. I. Warren,	L. C. Jurey,
Samuel Friedlander,	Wm. Hartwell,
A. A. Yates,	C. J. Leeds,
R. M. Walmsley	A. T. Janin,
A. H. May,	Joseph Bowling,
T. Lytt. Lyon,	A. M. Bickham,
Samuel H. Boyd	Henry Abraham,
Joseph McElroy,	Louis Bush,
William J. Behan,	A. Brittin,

26 mai—1m G. W. Sentell.

[illegible]

L'A[illegible]

PAR [illegible]